

## **Engagement #41 : S'appuyer sur le logiciel libre pour renforcer l'attractivité de l'État-employeur auprès des talents du numérique : Organisation des ateliers BlueHats**

### Dates de début et de fin de l'engagement

Septembre 2021 – Décembre 2024

### Ministère porteur

Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques

DINUM

### Description de l'engagement

#### **Quel est le problème public que l'engagement réglera ?**

Les personnes ayant une expertise autour des logiciels libres dans l'administration ne se connaissent pas entre elles et ne peuvent donc pas s'aider les unes les autres.

#### **Quel est l'engagement ?**

Animer des ateliers techniques sur des logiciels libres auxquels peuvent participer tous les agents publics.

#### **Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?**

L'engagement permet aux experts techniques de logiciels libres de s'informer et de se former entre pairs.

#### **Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?**

Ces ateliers techniques étant ouverts au public, le citoyen qui a une connaissance particulière autour des logiciels libres peut aider les administrations à monter en compétence.

Ces ateliers portant parfois sur de la mise en visibilité des actions des administrations autour des logiciels libres, ils permettent aussi à ces administrations d'être redevables de leurs actions en faveur de l'utilisation de logiciels libres ou de la publication de leurs codes sources.

#### **Informations supplémentaires**

Cette action fait partie du plan d'action logiciels libres et communs numériques mis en œuvre par la DINUM.

#### **Jalons d'activités avec un livrable vérifiable**

- Concevoir et mettre en œuvre les passerelles entre le SILL et catalogue.numerique.gouv.fr – **Début : 01/01/2022 → Fin : 01/04/2022**
- Organiser une présentation du SILL aux DNUM/DSI des ministères – **Début : 01/09/2022 → Fin : 31/12/2024**

- Organiser une présentation du SILL avec les acteurs de l'open source (April, Adullact, OW2, Software Heritage, CNLL, etc.) – **Début : 01/01/2022 – Fin : 31/12/2024**
- Référencer dans le SILL des solutions libres significativement utilisées, venant de l'écosystème open source et de l'administration – **Début : 01/01/2022 → Fin : 31/12/2024**
- Référencer dans le SILL des bibliothèques significativement utilisées, venant de l'écosystème open source et de l'administration – **Début : 01/01/2022 → Fin : 31/12/2024**
- Mener et publier une veille sur les communs numériques logiciels pour détecter des opportunités de les utiliser et d'y contribuer – **Début : 01/01/2022 → Fin : 31/12/2024**